



Clermont-Ferrand, le 4 mars 2025

**Objet : Signalé - Opération Jumelages 2025**

Madame la Maire, Monsieur le Maire,  
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

VVF et l'AnVEC vous proposent de **reconduire le dispositif de jumelage entre communes initié en 2022**. Ce programme est dédié aux collectivités qui disposent d'un site VVF sur leur territoire. Il s'agit de permettre à des familles qui ne partent pas en vacances de séjourner dans un village VVF d'une autre commune partenaire.

Chaque année depuis 2022, cette opération a permis à une vingtaine de familles de partir en vacances d'été, avec des retours très positifs de leurs séjours.

**La période d'accueil est la première semaine ou la dernière semaine des vacances scolaires d'été, soit du 5 au 12 juillet 2025 ou du 23 au 30 août 2025.**

Afin de poursuivre cette opération, un **budget de 30 000 € a été voté par le Conseil d'Administration de VVF**. Cette somme permet de financer **l'hébergement d'environ 30 familles**.

Cette opération bénéficie en outre **du soutien de l'ANCV**, qui abondera directement auprès des familles avec des chèques vacances, permettant de pouvoir profiter localement d'activités sportives, culturelles, gastronomiques ou de loisirs pendant leur séjour.

Les autres frais restent à la charge des familles (restauration, achat de souvenirs, activités, etc.), mais nous savons pouvoir compter sur votre soutien pour aider nos familles.

**Les critères pour déterminer les familles sont les suivants :**

- Niveau de revenus : Quotient familial inférieur à 900 € ;
- Des familles qui ne sont jamais parties en vacances ou pas depuis plus de 5 ans ;
- Familles monoparentales.

A leur retour de vacances, les familles acceptent de témoigner sur leurs vacances, ce qui permettra d'évaluer le bien-fondé de cette opération :

- Situation des familles ;
- Degré de satisfaction.

Ce jumelage permettra aussi aux élus des collectivités propriétaires de villages de se connaître, de se mobiliser pour une belle opération et d'associer les directeurs des villages vacances VVF qui seront sollicités.

Pour que cette opération fonctionne bien, il faudra avoir la liste des familles au plus tard fin avril 2025. Les 30 premières réponses seront retenues.

Pour toute information opérationnelle, vous pouvez contacter Madame Sonia MAGNAN, assistante de la direction générale de VVF ([smagnan@vfv.fr](mailto:smagnan@vfv.fr)), et Madame Bernadette MOUSQUÈS, adjointe au Maire de Saint-Etienne-de-Baïgorry ([bernadette.mousques@orange.fr](mailto:bernadette.mousques@orange.fr)).

Nous comptons sur votre réactivité et votre mobilisation pour mener à bien la nouvelle édition de cette opération qui est un exemple concret de tourisme pour toutes et tous.

Restant à votre écoute et espérant que cette initiative retiendra favorablement votre attention, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Présidents, l'expression de nos salutations distinguées.



**Marc MAISONNEUVE**  
*Président de l'AnVEC*  
*Maire de Vendes-Bassignac*



**Martine PINVILLE**  
*Présidente VVF*